

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

CEEAC: Ahmad Allam-mi fait commandeur dans l'ordre du mérite national

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

UN au revoir certes sobre, en raison des restrictions imposées par le nouveau coronavirus, mais d'une grande portée symbolique. C'est ce à quoi a eu droit, Ahmad Allam-mi, secrétaire général sortant de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC), hier, dans les locaux du ministère des Affaires étrangères. Alors que ce dernier s'apprête à passer le flambeau à Gilberto Da Piedade Verissimo, le président de la nouvelle Commission de la CEEAC, le Gabon a tenu à rendre hommage particulier au diplomate tchadien. D'où la médaille de Commandeur dans l'ordre du mérite national qui lui a été décernée. Avant le cérémonial, proprement dit, Pacôme Moubelet Boubeya, ministre des Affaires étrangères a précisé que ladite distinction honorifique a été voulue par Ali Bongo Ondimba, chef de l'État, par ailleurs président en exercice de la CEEAC.

Une récompense bien méritée pour ce diplomate chevronné qui s'est impliqué corps et âme, aux côtés du président en exercice de la CEEAC, pour la mise en musique de la réforme institutionnelle de l'organisation

sous-régionale. Tout un symbole, la date choisie pour lui remettre la médaille, c'est-à-dire le 28 août 2020. Car c'est elle qui marque l'entrée en vigueur du Traité révisé de la CEEAC.

Après le mot circonstanciel du patron de la "diplomatie gabonaise", le Contre-amiral Alain Jérôme Mounquet Ingoule a procédé au cérémonial républicain. L'heureux récipiendaire, extrêmement ému, a remercié les autorités gabonaises, particulièrement le premier magistrat

du pays, pour cette marque de confiance et l'honneur fait à sa personne. Il est d'avis que ladite médaille matérialise "l'aboutissement d'une excellente collaboration avec le président en exercice de la CEEAC".

Pour rappel, les membres du nouvel exécutif de l'organisme sous-régional prêteront serment lundi prochain. La passation des charges entre le secrétaire général sortant et le nouveau président de la Commission, quant à elle, aura lieu le lendemain.



Photo: DR

Le secrétaire général sortant de la CEEAC posant, après sa décoration, avec le grand chancelier et le ministre des Affaires étrangères.

Nyanga : le copil provincial auditionné par la Commission d'enquête parlementaire

Lung MOUSSAVOU
Tchibanga/Gabon

UNE délégation de la commission mise en place à l'Assemblée nationale pour veiller à la bonne gestion de la riposte contre coronavirus dans notre pays et conduite par sa présidente, la députée du 2e siège du département de la Basse-Banio (Mayumba), Angélique Ngoma, a séjourné à Tchibanga du 26 au 27 août 2020. Outre l'honorable Angélique Ngoma, cette délégation était composée des députés Zima

Ebeya Minaud Maxime (premier rapporteur), Jean-François Ndongou et Jean-Pierre Doukaga Kassa (membres).

Lors de la séance de travail qui a eu lieu au Centre de lecture et d'animation culturelle (Clac), la gouverneure de province, Nicole Nouhanda a salué l'initiative du Parlement, celle de faire le point sur l'impact économique et financier occasionné par le coronavirus, 5 mois après son apparition au Gabon.

"L'Assemblée nationale, dans le cadre de ses missions régaliennes, a adopté, le 29 juin 2020,

une résolution qui met en place une Commission d'enquête parlementaire sur la gestion du Covid-19 par le gouvernement et les différents démembrés du Copil. En effet, l'apparition du coronavirus au Gabon au mois de mars 2020 a conduit les hautes autorités du pays à prendre des mesures fortes, à la fois sanitaires, sociales et économiques ; y compris des mesures restrictives des libertés individuelles pour assurer aux populations une protection efficace, tout en les préservant contre la précarité à laquelle elles devraient faire face",

a déclaré l'honorable Angélique Ngoma.

Non sans expliquer, après les auditions de différents acteurs de la cellule locale du Copil, qu'un rapport sera dressé au président de l'Assemblée nationale, Faustin Boukoubi, qui a la primeur de cette enquête parlementaire.

La commission d'enquête parlementaire dirigée par Angélique Ngoma a été créée en application des dispositions de l'article 61 de la Constitution, et conformément aux articles 17 et 18 de la loi organique de l'Assemblée nationale.

Entre nous soit dit

Massavala : en toute responsabilité et sans se renier

NOUS avons ici grand plaisir à nous réjouir de ce que certains compatriotes, au-delà des vicissitudes et des aléas qui jalonnent souvent le parcours d'une vie d'engagement, refusent de s'enfermer dans un absolutisme étroit. Ce fut le cas de la récente sortie de Frédéric Massavala.

Oui ses propos ont été à l'opposé de ce que beaucoup d'esprits chagrins auraient voulu entendre. Nous avons trouvé un patriote qui a su se transcender. En plaçant le Gabon au-dessus de tout. Il s'est exprimé avec responsabilité, en rappelant aux uns et aux autres l'importance capitale que représente l'unité nationale. Certes, il y a eu des tirades un peu excessives, mais cela traduisait le sens qu'il donne à son engagement, ainsi qu'aux convictions partisanes déterminant ses choix politiques.

Nous étions loin, mais alors très loin, de cette litanie récurrente de critiques stériles, ainsi que du verbiage

oiseux et inconsistant que d'autres nous ont servi au lendemain de la célébration du 17 août. Pris de court et totalement désemparés, les voilà nous sortant une théorie dont l'aberration et l'incongruité démontrent à quel point ils ont été désarçonnés et sonnés par les propos de Frédéric Massavala.

De leurs esprits embrumés, ils répandent à tout va que ce Massavala était simplement en mission commandée. Le but de la manœuvre étant de préparer l'opinion publique au fait que dans un proche avenir, le prestigieux et très convoité strapontin de la vice-présidence de la République, depuis lors vacant, lui sera attribué.

Dès lors, quelle considération avoir pour ces gens-là qui ne peuvent envisager le patriotisme, ainsi que l'exaltation de notre vivre ensemble, qu'à travers le prisme des rétributions et des contingences équivoques ? Et parce

que leurs convictions sont évanescentes et friables, ils qualifient d'apocryphe tout discours ne s'accordant pas avec leur bréviaire de frustration et de haine.

Cette absence de titulaire à la vice-présidence de la République nourrit bien des fantasmes. Nous ne sommes ni zéloteurs et encore moins contempteurs. Les propos tenus par Massavala sont une contribution considérable. Il y a là un titillement élégant et courtois qui nous invite à ne point sombrer dans la léthargie des évidences. Nous avons tous l'impérieux devoir de veiller à la consolidation de notre cohésion sociale et de protéger avec une extrême vigilance notre modèle politique. Alors, bienvenue à tous ceux qui y concourent sincèrement. Bassé !

Teddy OSSEY*
Chroniqueur